

DECISION N°ANRT/DG/NS/2018/ 4 DU 15 NOVEMBRE 2018

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES TELECOMMUNICATIONS,

- Vu la Loi n°24-96 relative à la Poste et aux Télécommunications, promulguée par le dahir n°1-97-162 du 02 Rabii II 1418 (07 août 1997), telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- Vu le décret n°2-97-813 du 27 Chaoual 1418 (25 février 1998) portant application des dispositions de la loi n°24-96 relative à la Poste et aux Télécommunications, en ce qui concerne l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications;
- Vu le statut du personnel ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE:

ARTICLE PREMIER:

Des concours de recrutement seront organisés, à partir du 14 décembre 2018, par l'Institut National des Postes et Télécommunications (ci-après désignée par «INPT») relevant de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications et porteront sur :

- Un (1) cadre Administratif (Bac+4 ou Bac+3);
- Trois (3) agents de «maitrise principale Gestion», lauréat, selon les cas, de l'ISTA, ITA, BTS, DUT ou équivalents.

ARTICLE 2:

Ces concours sont ouverts aux candidats¹ répondant aux conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Titulaires du diplôme requis pour le poste ;
- Etre âgés² entre 18 ans au moins et 45 ans au plus, à la date du 31 décembre 2018 :
- Remplir les conditions précisées en annexe à la présente décision.

ARTICLE 3:

Les concours se dérouleront comme suit :

- Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base notamment des conditions mentionnées à l'article 2 ci-dessus.
- Les candidats retenus à l'issue de cette 1^{ère} étape seront invités pour passer les tests/épreuves.
- Les lieux, dates et horaires des épreuves écrites (le cas échéant) et orales ³ seront précisés dans les convocations pour passer les concours
- Est considérée comme «convocation», la publication, par l'INPT, sur le portail (www.emploi-public.ma) et sur le site Web de l'INPT

^{1 :} Une même personne peut se porter candidate, à la fois, à plusieurs postes décrits à l'article premier ci-dessus, si elle en remplit les conditions. Cependant, si les tests/épreuves sont organisés au même moment, elle devra opérer, sous sa responsabilité, un choix

²: Cette limite n'est pas opposable aux postulants ayant déjà exercé dans une Administration, Etablissement ou Entreprise publics.

^{3:} Dans le cas où des épreuves écrites seraient organisées, seuls les candidats admis à l'épreuve écrite seront autorisés à passer l'épreuve orale.



ANNEXE A DECISION N°ANRT/DG/NS/2018/ 174 DU 15 NOVEMBRE 2018

Pour répondre à la croissance de ses activités, l'Institut National des Postes et Télécommunications (INPT) recrute **un cadre et trois agents de Maîtrise Principale.**

A- Cadre pour la gestion de la résidence

Missions:

- La gestion des activités d'hébergement et de restauration ;
- Le contrôle des prestataires de service de la résidence (nettoyage, restauration, maintenance, sécurité etc.,) ;
- Le suivi de l'exécution du contrat de la restauration ;
- La sécurité et la propreté de la résidence ;
- La gestion des cartes de restauration des étudiants ;
- Le suivi de l'exécution des marchés de travaux concernant la résidence ;
- Le suivi des activités de maintenance de la résidence ;
- Le suivi des activités parascolaires de l'INPT ;
- La gestion des dossiers d'assurance des étudiants ;
- Le suivi des dossiers de paiement du prestataire de la restauration (élaboration des bons de commande, PVR, rapprochement factures PVR etc.).

Profil:

- Licence en économie option gestion ou licence en gestion ou licence en gestion hôtelière donnant accès à l'échelle 10 de la Fonction Publique.
- Posséder de bonnes aptitudes en matière de communication écrite et parlée en langue française alliées à un esprit d'initiative et un bon sens relationnel et organisationnel.
- Avoir une bonne maîtrise des outils bureautiques (Word et Excel) ;
- Expérience souhaitable de 4 ans dans un poste similaire.

B- Trois agents de "maîtrise principale administrative" pour la gestion de la scolarité

Missions:

- Gestion des dossiers des étudiants;
- Gestion et suivi des dossiers d'inscription des différents concours;
- Suivi des cours;
- Gestion et suivi des absences ;
- Gestion et saisie des notes ;
- Saisie et mise à jour des plannings et des données sur le système d'information.

Profil:

- Avoir un diplôme de technicien ou technicien spécialisé dans les domaines de la gestion, la comptabilité, lauréat de l'ISTA, l'ITA, BTS, DUT ou diplômes équivalents.
- Maîtrise des outils informatiques de la bureautique ;
- Connaissances de base souhaitées en bases de données et systèmes d'information ;
- Expérience dans un poste similaire souhaitable.



<u>www.inpt.ac.ma</u> et celui de l'ANRT (<u>www.anrt.ma</u>), des listes des candidats retenus pour participer aux concours.

ARTICLE 4:

Les modalités de dépôt des candidatures sont fixées comme suit :

- Les candidats devront consulter, régulièrement, le site Web de l'INPT www.inpt.ac.ma et celui de l'ANRT (www.anrt.ma).
- Compléter la fiche de candidature figurant sur ledit site Web.
- Envoyer les dossiers de candidature, constitués des pièces citées ciaprès :
 - Curriculum Vita;
 - Copie du diplôme requis pour le poste de candidature.
 - Copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI).
 - Le cas échéant, attestation de travail justifiant de l'expérience dans des postes similaires.
 - Les candidats fonctionnaires et employés des établissements publics doivent joindre, obligatoirement, à leurs demandes une autorisation écrite de leurs administrations d'origine.
 - Les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger doivent, soit disposé de l'arrêté portant l'équivalence de leurs diplômes, soit avoir engagé les démarches à cet effet.

Le dépôt des dossiers de candidature se fait :

- soit à partir du site Web de l'INPT <u>www.inpt.ac.ma</u> et celui l'ANRT (www.anrt.ma) dans la rubrique dédiée à cet effet;
- soit en les déposant, physiquement, à l'INPT, dans une enveloppe fermée à l'adresse suivante Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat-Instituts (à l'attention du «Directeur de l'INPT – Candidature pour recrutement»).

Si une personne postule pour plusieurs postes à la fois, tels que décrits à l'article premier ci-dessus, elle devra en déposer autant de dossiers de candidature que de postes candidatés.

ARTICLE 5:

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **30 (inclus) novembre 2018 à 15H00** (heure de Rabat) tant pour les dépôts électroniques que dossiers physiques.

Az-El-Arabe HASSIBI

de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications